

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Religion 1.2			
Code	PEGR1B09FR	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Leuze-en-Hainaut () HELHa Loverval Emmanuelle TARINI (emmanuelle.tarini@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de maîtriser, d'analyser et d'utiliser les informations bibliques et théologiques fondamentales selon les clés d'intelligibilité de la foi chrétienne.
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de mener une réflexion didactique sur les notions disciplinaires travaillées et de construire une séquence d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR1B09FRA Religion 2

60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR1B09FRA Religion 2

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
 Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Religion 2			
Code	13_PEGR1B09FRA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emmanuelle TARINI (emmanuelle.tarini@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La formation spécifique en religion prépare les étudiants à enseigner le cours de religion catholique aux premier et second degrés de l'enseignement secondaire. Au terme des trois années de formation, les étudiants devront être capables de proposer à des adolescents le message chrétien comme source de croissance en humanité, dans une perspective d'éducation à la recherche de sens.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. (2.2) Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de comprendre et utiliser la dynamique du cours de religion y compris de son programme
- II. (4.3) Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de définir et d'utiliser les notions de la foi chrétienne articulées autour des 3 axes de la religion chrétienne: croire, célébrer et vivre.
- III. (5.2) Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de maîtriser, d'analyser et d'utiliser les informations bibliques et théologiques fondamentales.
- IV. (5.3) Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de mener une réflexion didactique sur les notions disciplinaires travaillées et de construire des séquences d'apprentissage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction au Premier et Deuxième Testament, les grandes étapes de l'histoire d'Israël, la personne et l'œuvre de Jésus ; la formation des premières communautés.
- Initiation à l'analyse des textes bibliques selon des méthodes variées (historico-critique et narrative).
- Didactique de la religion : analyse du « Programme de religion catholique dans l'enseignement secondaire ».
- Initiation à une pédagogie appropriée au cours de religion, rédiger des préparations de leçons en fonction des axes du Programme.

Démarches d'apprentissage

- Alternance d'exposés, d'exercices et de travail à partir de textes, de la Bible et du Programme de religion catholique.
- Discussions, débats par rapport aux apports théoriques et par rapport à la pratique d'enseignement avec les étudiants.
- Mise en évidence de la spécificité du catholicisme et exercices d'adaptation à l'enseignement secondaire.
- Découverte et utilisation des documents officiels de référence.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des explications et des exercices supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins.
Accompagnement individuel lors de la conception des préparations de leçons.
Les objectifs de la matière sont fournis en mai en vue de préparer l'examen écrit et oral de juin.

Sources et références

LA BIBLE. (Bible de Jérusalem, T.O.B)

PROGRAMME DE RELIGION CATHOLIQUE (2003). Enseignement secondaire, Humanités générales et technologiques, humanités professionnelles et techniques. Licap, Bruxelles.

Charpentier, E. (2003) Pour lire l'Ancien Testament

Charpentier, E. (1981) Pour lire le Nouveau Testament

Une liste d'ouvrages est donnée en cours d'année aux étudiants afin qu'ils puissent trouver davantage d'informations sur les matières abordées.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Feuilles de cours distribuées en classe, notes personnelles des étudiants et documents photocopiés en rapport avec les sujets abordés au cours.

Certains supports et autres documents peuvent être déposés sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera évalué pendant le quadrimestre selon les modalités données au cours et lors d'un examen écrit (50%) et oral (40%) en juin. La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des travaux notés durant le quadrimestre (à raison de 10% de la cote finale) et de l'examen écrit et oral de juin (à raison de 90%).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	10		
Période d'évaluation			Exm	90	Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Q3: L'étudiant sera évalué par un examen écrit (60%) et oral (40%) à raison de 100% s'il a réussi son travail journalier.

Si le travail journalier n'est pas réussi, ce sera le même mode d'évaluation du Q2 (TJ):10%, examen écrit: 50% et examen oral: 40%)

"Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires."

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).